

Communiqué de presse**METHANOR annonce le doublement de son dividende**

Paris, le 25 avril 2019 – Méthanor (ALMET- FR0011217710) soumettra au vote de ses actionnaires lors de sa prochaine assemblée générale extraordinaire le versement d'un dividende de 21 c€ par action.

Dans le prolongement de résultats annuels 2018 en forte progression et en accord avec sa politique de distribution, Méthanor a ainsi décidé d'augmenter le montant de son dividende par action de 11c€ l'an passé à 21c€ en 2019.

Pour mémoire, les actions Méthanor (ALMET- FR0011217710) sont cotées sur Euronext Growth et éligibles au dispositif PEA-PME.

Par ailleurs, grâce au statut fiscal de SCR, le dividende de Méthanor n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu pour les actionnaires physiques conservant leurs actions pendant au moins 5 ans.

A propos de Méthanor

Cotée sur le marché Alternext (code ALMET), Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, en axant notamment ses investissements sur la méthanisation agricole. La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite injecté dans le réseau de gaz ou utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 20 ans. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans.

CONTACTS PRESSE**Méthanor**

contact@methanor.fr

T : 01 40 15 61 77

Ulysse Communication**Jean-Philippe Mocci**

jpmocci@ulyссе-communication.com - T : 06.71.91.18.83

Fabio Marquetty

fmarquetty@ulyссе-communication.com - T : 06.28.45.40.97

Sabrina Sadgui

ssadgui@ulyссе-communication.com - T : 06.26.05.73.32